

Le Journal de Montréal, 9 avril 2025, page 7
Le Journal de Québec, 9 avril 2025, page 7

La CAQ s'oppose à une enquête de l'Assemblée nationale

NICOLAS LACHANCE
Bureau parlementaire

Le gouvernement Legault a refusé que la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) enquête sur le fiasco SAAQclic, même si de « fausses informations » et des données « inexactes » ont été transmises aux élus durant plusieurs années dans ce dossier. « C'est scandaleux », a dénoncé le leader libéral Monsef Derraji.

Le cabinet du leader du gouvernement, Simon Jolin-Barrette, se défend, soulignant vouloir laisser la commission d'enquête publique faire son travail.

« Nous ne souhaitons pas interférer dans ce travail avec une enquête de la CAN, qui se tiendrait simultanément avec la commission enquête publique », a affirmé son conseiller, Marc-André Gosselin.

Le gouvernement laisse la porte ouverte à une enquête de l'Assemblée nationale après la Commission Gallant.

« S'il y a encore, à la fin de la commission d'enquête publique, des zones d'ombres, nous sommes ouverts à confier à une commission parlementaire le mandat de faire la lumière sur les questions qui seraient encore en suspens », a-t-il indiqué.



MONSEF DERRAJI
Député libéral

PHOTO D'ARCHIVES

ILS DISAIENT AVOIR ÉTÉ « TROMPÉS »

En février, le ministre François Bonnardel avait pourtant assuré, lors de la publication du rapport de la vérificatrice générale, avoir été « trompé » par des dirigeants de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) sur les coûts du projet.

Ses collègues Éric Caire et Geneviève Guilbault avaient affirmé la même chose.

La semaine dernière, la présidente de l'Assemblée nationale, Nathalie Roy, a confirmé que la SAAQ a commis, « à première vue », un outrage au Parlement en transmettant de « fausses informations » et des données « inexactes » aux élus.

Elle ne pouvait toutefois pas explicitement conclure que la SAAQ et ses dirigeants ont commis un outrage.

Ce rôle revient à la Commission de l'Assemblée nationale. Si elle le désire, cette commission pourra interroger les dirigeants de la société.

La présidente avait tranché qu'une investigation des élus pouvait avoir lieu en même temps que la commission d'enquête publique dirigée par Denis Gallant.

Le libéral Monsef Derraji en a fait la demande afin d'entendre les PDG de la SAAQ et les fonctionnaires qui travaillaient sur le projet. Le gouvernement majoritaire de François Legault s'y est opposé.

« COMPLICES »

M. Derraji estime que les caquistes sont « complices de la tromperie » des hauts fonctionnaires. « Ils ont peur » que les responsables viennent dévoiler des choses qu'ils n'aimeraient pas entendre, croit-il.

« C'est scandaleux », a-t-il déclaré, ajoutant que les élus de la CAQ « protègent des gens » qui les ont trompés.

